En route pour la “promenade royale” du bicentenaire de la Belgique

Série

Un parcours historique et géographique

En ce week-end de la fête du Roi, *La Libre* lance la “promenade royale du bicentenaire de la Belgique”. Ce parcours, aussi géographique qu’historique, nous mènera, du palais de justice à l’église royale Sainte-Marie, en 30 épisodes, tous les mois, jusqu’au samedi 14 avril 2029. Une façon originale de traverser deux cents ans d’histoire de la Belgique (et même beaucoup plus).

À Bruxelles, une “corniche” de trois kilomètres permet de découvrir l’histoire du pays.

Paul Grosjean
Chroniqueur historique

Si vous vous rendez en ligne droite, de la place Poelaert à Bruxelles à la place de la Reine à Schaerbeek, sur plus ou moins trois kilomètres, vous découvrirez la plupart des institutions qui ont participé au rayonnement du pays depuis presque deux siècles (et même avant). En plus, ce voyage inédit vous permettra d’accéder à tous les secteurs de la société belge (judiciaire, politique, diplomatique, culturel, académique, économique…).

Tout au long de cette série, nous nous attacherons à vous présenter la contribution de la famille royale au développement de ces lieux d’exception. Nous avons demandé à l’association Quartier des Arts de nous guider. Et à la suite de chaque étape, quand cela sera possible, il sera proposé aux lecteurs de *La Libre* de se rendre sur place et d’explorer ces endroits magiques. Avec cette promenade royale, les lecteurs découvriront toutes les coulisses du bicentenaire de la Belgique…

> Le relief de la vallée de la Senne est à la base de la distinction entre la ville haute et la ville basse.

Cinq remarquables belvédères

La Libre Belgique parle de “promenade royale”. Certains évoquent le “parcours royal” ou le “tracé royal”. Si ce n’est la “corniche royale”… À ce propos, le grand spécialiste est l’historien Christophe Loir (ULB). Comme il l’indique dans le bulletin d’information de la Société royale d’archéologie de Bruxelles, le relief de la vallée de la Senne est à la base de la distinction entre la ville haute et la ville basse dans notre capitale. Les différences de niveau du territoire bruxellois offrent ainsi de multiples points de vue qui, au fil des siècles, ont été valorisés par des dispositifs architecturaux, paysagers et urbanistiques.

Parmi ces “mises en scène” des panoramas bruxellois, il y a cinq remarquables belvédères qui furent aménagés aux XIX^{e} et XX^{e} siècles le long de la rue de la Régence et de la rue Royale : le belvédère de la place Poelaert, le belvédère du Mont des Arts, le belvédère de la rue Baron Horta (monument Belliard), le belvédère de la place du Congrès et le belvédère du Jardin botanique. Ces cinq belvédères forment ce que Christophe Loir, Cecilia Paredes et Stéphane Demeter ont appelé la “corniche royale”. Déjà en 1932, l’architecte Victor Bourgeois écrivait ces quelques lignes prémonitoires : *“S’il faut sauver les monuments et les places, ne faut-il pas chercher à préserver la vue d’ensemble ? Oui, il y a l’importante question de la route de corniche.”* L’adjectif “royal” s’est ensuite ajouté au terme “corniche” pour faire allusion aux espaces publics qui en constituent la part essentielle : rue de la Régence, place Royale, rue Royale, quartier Royal…

Tout au long de la “promenade royale” qui nous mènera du palais de justice à l’église royale Sainte-Marie, nous nous attellerons donc à ne pas oublier ces cinq belvédères constitutifs de la “corniche royale”. Ceci étant précisé, impossible de détailler, dès maintenant, les 29 épisodes qui vont suivre jusqu’au 14 avril 2029. Citons néanmoins quelques “merveilles” qui jalonneront ce périple : Conservatoire royal de musique, église Notre-Dame des Victoires du Sablon, palais d’Egmont, Musées royaux des beaux-arts, Cour des comptes, palais royal, palais des Académies, ambassade de France, parc de Bruxelles, Palais de la Nation, palais des Beaux-Arts, colonne du Congrès, Jardin botanique… Tous ces lieux géographiques donneront à voir un panorama unique sur l’histoire de la Belgique…

La place de la Reine à Schaerbeek, et son église royale Sainte-Marie, à une extrémité de la “corniche”.

ALEXIS HAULOT



FLEMAL

La place Poelaert et son palais de justice sont un point de départ de la “promenade royale”.

Le “Quartier des Arts” défend la zone royale depuis près de 60 ans

S’il est une association qui est concernée par la “promenade royale” que propose *La Libre Belgique*, c’est bien celle du “Quartier des Arts”. Fondé il y a près de 60 ans, ce groupement s’attache à préserver les trésors qu’on peut trouver entre le palais de justice et l’église royale Sainte-Marie. Dans ce périmètre, cette ASBL est un interlocuteur incontournable pour toutes les autorités impliquées. Et pour tous les chroniqueurs intéressés…

Animer, défendre et sauvegarder

Le 21 avril 1966, *Le Soir* publia un article de Jean Tordeur dont le titre était le suivant : “Plaidoyer pour une zone bruxelloise de musées et de sites architecturaux.” Cet article allait à contre-courant de la tendance générale, durant ces années soixante, qui entendait moderniser la ville en éradiquant les “vieux ensembles”. À partir de là, un groupe se mit en place, réunissant quelques jeunes “passionnés de Bruxelles” : Daniel Janssen, Michel Didisheim, Alain Camu, Mickey Boël, Pierre Laconte… C’est ainsi que fut fondée en 1967 l’ASBL “Quartier des Arts”, dont le président d’honneur n’était autre que le prince Albert (pas encore roi Albert). Tout ce “beau monde” souhaitait que le quartier des Arts devienne un *“périmètre à animer, à défendre, à restaurer et à sauvegarder dans ses perspectives architecturales”*.

Un groupe se mit en place, réunissant quelques jeunes “passionnés de Bruxelles”. C’est ainsi que fut fondée en 1967 l’ASBL “Quartier des Arts”.

La volonté était de travailler aussi bien avec les autorités publiques qu’avec le secteur privé. Le premier Conseil d’Administration se tint le 12 juin 1967, en la présence de S.A.R. le prince Albert et sous la présidence d’Albert Thys. Le directeur exécutif de ce “plus ancien comité de quartier de Bruxelles” était Michel Didisheim…

Heureusement, depuis ces “temps bénis” de la bruxellisation, la perception du patrimoine bruxellois a évolué. Les groupes de pression ont eu la capacité de s’opposer à des projets délirants comme la construction du Musée d’art moderne sur la place du Musée. En ce qui concerne le Quartier des Arts, tous les deux ans, il décerne un prix qui récompense une restauration architecturale, une réalisation immobilière ou une affectation nouvelle qui contribue au progrès esthétique, architectural, urbanistique et environnemental de la Ville de Bruxelles. Une des priorités est de mieux partager l’espace public. Aujourd’hui, le président d’honneur du Quartier des Arts est toujours Sa Majesté le Roi Albert II. Le président de l’ASBL est le dynamique avocat Jean-Pierre Buyle (qui fut un des fers de lance de la renaissance du palais de justice). Sous sa baguette, l’association est en train de se mettre en “ordre de marche” pour célébrer son soixantième anniversaire et… le bicentenaire de la Belgique!

P. G.

La Compagnie du Zoute à un tournant de son histoire



SHUTTERSTOCK

BELGIQUE
La Libre
SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026 - www.lalibre.be


BELGIAN_FREELANCE

Du palais de justice à Sainte-Marie, visite des lieux magiques de la “promenade royale”

pp. 10-11

“L’activité économique ne croît plus suffisamment pour financer notre modèle social.”

Charlotte de Montpellier
Économiste chez ING

Interview pp. 4-5

Gadi Eisenkot, le “faucon” qui veut prendre la place de Benjamin Netanyahou

Portrait pp. 14-15


AFP

“Le sud de la France deviendra l’Andalousie, et le nord, la nouvelle Méditerranée” : ces Français qui migrent pour fuir les canicules

Témoignage pp. 22-23

Quotidien européen – Belgique 4,50€ – Luxembourg 4,70€ – Tél.: 02/744.44.44

143e année – n° 318-319